

Envoyé en préfecture le 16/12/2021

Reçu en préfecture le 16/12/2021

Affiché le

ID : 029-212901011-20211213-2021\_12\_13\_05-DE



**Landéda, le 7 décembre 2021**

## **CONSEIL MUNICIPAL du 13 décembre 2021**

**RÉHABILITATION DU RÉSEAU DES EAUX PLUVIALES**

**RAPPORT N°05/09/2021**

Les secteurs de Kroaz Ar Barz et de Ar Stounek connaissent des dysfonctionnements du réseau d'eaux pluviales, entraînant, lors d'épisodes météorologiques pluvieux, des inondations sur la voirie, ainsi que dans les propriétés voisines.

Face à cela, la commune de Landéda a sollicité le cabinet B3E pour la réalisation d'une étude hydraulique des eaux pluviales, avec pour objectif, la réhabilitation du réseau d'eaux pluviales sur les secteurs concernés.

Il ressort de cette étude, les propositions suivantes :

- Pour le secteur de Kroaz Ar Barz : L'ouvrage hydraulique proposé est un collecteur d'eaux pluviales relié directement à un poste de refoulement qui transférera les eaux vers le réseau collectif,
- Pour le secteur d'Ar Stounek : L'ouvrage hydraulique proposé est l'installation de deux noues avec tranchées drainantes.

Le montant global de cette opération est estimé à 163 370,00 €.

	<b>DETR</b>	<b>DSIL</b>	<b>Maître d'ouvrage</b>	<b>Total</b>
<b>Montant</b>	65 348,00 €	65 348,00 €	32 674,00 €	163 370,00 €
<b>%</b>	40%	40 %	20 %	100 %

Je vous propose donc :

- D'approuver l'opération de réhabilitation du réseau d'eau pluviale sur les secteurs de Kroaz Ar Barz et d'Ar Stounek ;
- De solliciter toutes les aides financières dans le cadre de ce projet suivant le plan de financement défini ci-dessus ;
- D'autoriser Madame le Maire, au nom et pour le compte de la commune, à signer tous les documents afférents à cette demande.



**Nombre de membres**

en exercice	= 27
Présents	= 24
Votants	= 27

**Délibération du conseil municipal**

**N°05/09/2021**

Réunion du 13 décembre 2021

**RÉHABILITATION DU RÉSEAU DES EAUX PLUVIALES**

Le Conseil municipal, légalement convoqué, réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Christine CHEVALIER, Maire de la commune,

Étaient présents : Christine CHEVALIER, Anne POULNOT-MADEC, Laurent LE GOFF, Nolwenn DAUPHIN, Jean-Luc CATTIN, Danielle FAVE, Alexandre TREGUER, Céline PRONOST, Daniel GODEC, Isabelle POUILLAIN, Philippe COAT, Hervé LOUARN, Catherine COUSTANCE, Bernard THEPAUT, Marie-Laure LOUBOUTIN, Laurent QUEZEDE, Jean-Pierre GAILLARD, Marine VAUTIER, Jean-Luc LE ROUX, Erwan DENEZ, Sylvaine COANT, Martine KERFOURN, Christophe ARZUR, Pascale BIHANNIC

Absents :

David KERLAN donne procuration à Christine CHEVALIER

Muriel COLLOMBAT donne procuration à Hervé LOUARN

Camille SORDET donne procuration à Marine VAUTIER

Monsieur Alexandre TREGUER a été élu(e) secrétaire de séance.

**Le conseil municipal,**

**Après en avoir délibéré, par 27 voix Pour,**

**Alexandre TREGUER, rapporteur(e), entendu(e),**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Mme le Maire,

DÉLIBÈRE

**ARTICLE 1** : Le Conseil Municipal approuve l'opération de réhabilitation du réseau d'eau pluviale sur les secteurs de Kroaz Ar Barz et d'Ar Stouk.

**ARTICLE 2** : Le Conseil Municipal sollicite toutes les aides financières dans le cadre de ce projet suivant le plan de financement défini ci-dessus.

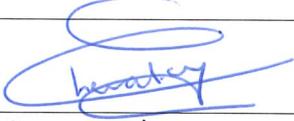
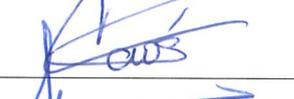
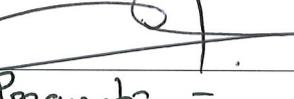
**ARTICLE 3** : Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire, au nom et pour le compte de la commune, à signer tous les documents afférents à cette demande.

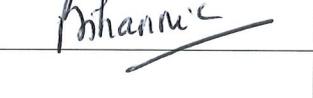
Envoyé en préfecture le 16/12/2021

Reçu en préfecture le 16/12/2021

Affiché le

ID : 029-212901011-20211213-2021\_12\_13\_05-DE

CHEVALIER Christine	
KERLAN David	Procurator à Christine CHEVALIER
POULNOT – MADEC Anne	
LE GOFF Laurent	
DAUPHIN Nolwenn	
CATTIN Jean-Luc	
FAVÉ Danielle	
TRÉGUER Alexandre	
SIMIER Céline	Procurator à <sup>Amiré au 18 H 50</sup> Laurent LE GOFF
GODEC Daniel	
POULLAIN Isabelle	
COAT Philippe	
COLLOMBAT Muriel	Procurator à Hervé LOUARN
LOUARN Hervé	

COUSTANCE Catherine	
THÉPAUT Bernard	
LOUBOUTIN Marie-Laure	
QUÉZÉDÉ Laurent	
SORDET Camille	Procurator à Naine VAUTIER
GAILLARD Jean-Pierre	
VAUTIER Marine	
LE ROUX Jean-Luc	
DENEZ Erwan	
COANT Sylvaine	
KERFOURN Martine	
ARZUR Christophe	
BIHANNIC Pascale	

Envoyé en préfecture le 16/12/2021

Reçu en préfecture le 16/12/2021

Affiché le

ID : 029-212901011-20211213-2021\_12\_13\_05-DE